



Rennes, le 20 novembre 2017

Chère Amie, Cher Ami,

J'ai l'honneur de vous informer que l'Assemblée Générale de l'Association Sportive du Golf de Rennes aura lieu le :

**dimanche 17 décembre 2017 à 17h30
au club-house, siège de l'Association**

L'ordre du jour appelle les points suivants :

- Intervention de M. Daniel Guillotin, Président du SIGAR
- Approbation du procès-verbal de l'assemblée générale du 11 décembre 2016 (*)
- Rapport moral
- Ratification des nominations de membres du comité
- Elections des membres du comité (**)
- Rapport financier (*)
- Rapport sportif
- Compte rendu de l'activité de l'école de golf, des nouveaux golfeurs, du « Pitch and Putt » et des seniors
- Questions diverses.

(*) *Le procès-verbal de l'assemblée générale du 11 décembre 2016 sera disponible sur le site internet de l'AS et les comptes seront consultables au bureau de l'AS la semaine précédant l'Assemblée Générale.*

(**) *Toutes les candidatures seront les bienvenues et devront être déposées au bureau de l'AS au plus tard une semaine avant la date de l'Assemblée Générale, soit le 09 décembre 2017.*

Je vous prie d'agréer, chère Amie, cher Ami, l'expression de mes meilleurs sentiments.

Pour le comité,
le Président,
Jean de BREMOND d'ARS

PS : Nous vous rappelons que, conformément aux statuts de notre association, seuls les membres âgés d'au moins 16 ans et inscrits depuis plus de 3 mois bénéficient du droit de vote. Si vous ne pouvez pas assister à cette assemblée générale, il vous est possible de donner procuration à un autre membre de l'Association au moyen du coupon ci-dessous.

POUVOIR

Je soussigné(e)
donne pouvoir à.....
membre actif de l'AS, pour me représenter à l'Assemblée Générale du 17 décembre 2017

Signature (précédée de la mention « Bon pour pouvoir »)